

COURTECUISSÉ Léon

Né à Trith-Saint-Léger (Nord) le 21 mars 1893, fils d'Adolphe Désiré Joseph COURTECUISSÉ, charpentier, et de Palmyre Angéline MARTIN.

Service militaire et Guerre 14-18

Recrutement de Valenciennes, classe 1913, matricule n° 1142.
Menuisier charpentier.

Engagé volontaire pour 3 ans, à la Mairie de Valenciennes, au titre du 1^{er} Régiment d'Artillerie à Pied (R.A.P.) le 30.9.1913, matricule n° 3653.
Nommé brigadier le 22.1.1915

Passé le 20.07.1915 au 10^e Régiment d'Artillerie de Campagne (R.A.C.), matricule n° 5150

Passé le 01.11.1915 au 118^e R.A.L., 8^e Batterie, matricule n° 5150
Nommé Maréchal-des-Logis le 26.11.1915

Parti « Aux armées » le 26.1.1917, au 118^e R.A.L. / 34^e Batterie

Mort au champ d'honneur le 13 mars 1917 au Bois de Bus, commune de Bus (Oise). « Tué par un éclat d'obus au cours du réglage d'un tir par avion ». Avis de décès au Ministère de la Guerre le 06.04.1917.

« Mort pour la France »

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **COURTECUISSÉ**

Prénoms *Léon*

Grade *Maréchal des Logis*

Corps *118 R Artillerie 34 B^e*

N° *1701* au Corps. — Cl. *1913*

Matricule. *1142* au Recrutement *Valenciennes*

Mort pour la France le *13 mars 1917*
à *le Bois de Bus P^m de Bus Oise*

Genre de mort *Tué par éclat d'obus*

Né le *21 mars 1893* à *Trith S. Léger*
à *Trith S. Léger* Département *Nord*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *14 Septembre 1917*
à *Trith S. Léger (Nord)*

N° du registre d'état civil _____

534-708-1921. [26434.]

Tradition orale familiale

La tradition orale familiale rapporte que les détails donnés sur la mort de Léon COURTECUISSÉ posent problèmes. Mais il n'y a pas de J.M.O. de la 34^e Batterie du 118^e R.A.L. pour lever les doutes.

Le lieu du décès « le Bois de Bus, commune de Bus (Oise) est suspect, car il n'y a pas de commune de Bus dans l'Oise. Il pourrait y avoir confusion avec « le Bus Robert », lieu-dit de la commune de La Rue-Saint-Pierre (Oise) qui est proche du front.

Le corps de Léon a été transféré puis inhumé à Trith-Saint-Léger (Nord). La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités municipales et d'un camarade de guerre. Celui-ci a rapporté que Léon a été tué par l'éclatement d'un canon qui a fait de 8 morts. Il y aurait eu une faute lourde de l'officier commandant la batterie. Il aurait ordonné de continuer le tir malgré le tube du canon en surchauffe, alors que les servants demandaient à arrêter le tir pour refroidir le tube.

Son nom figure sur le Monument-aux-Morts de Trith-Saint-Léger.



Maryse PUEL-BANSE (AGFH n° 389)

-----OOOO-----